

Acte de mariage de DURAND Jean et PAPILLON Catherine [436]x[437].

Le vingt cinquième jour de janvier mil sept cent cinquante-cinq, nous soussigné vicaire du Marais-Vernier, après la publication des bans de futur mariage entre Jean DURAND, fils de feu Pierre et de feu Marie LE TAC ses père et mère d'une part, et Catherine PAPILLON, fille de feu Robert et de défunte Catherine DAVID ses pères d'autre part, tous deux de notre paroisse, faites en notre paroisse savoir le dimanche d'après les fêtes de Noël et les deux suivants, après les avoir aussi fiancés, leur avons donné la bénédiction nuptiale, en présence de Pierre DURAND et de Robert PAPILLON et autres témoins, vu qu'il ne s'est trouvé aucun empêchement ni opposition.